

Décision

Générale

colonial

Décision n° n° 511 désignant comme membres de la Commission consultative MM, Sahadjian et Kalos.

n° 511

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
30 mai 1947

Numéro JO
n° 4 du 31/05/1947

Date du numéro
31 mai 1947

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu l'arrêté n° 272 portant réorganisation du service du ravitaillement général de la cote française des somalis

TEXTE INTÉGRAL

Sont désignés comme membres de la commission consultative prévue à l'article 2 de l'arrêté n° 272 précité : MM, Sahadjian et Kalos, commerçants au Djibouti.

le gouverneur **p.h.siriex**